

Discours Vœux ES

28 janvier 2017

Fabrique 21 Carrières-sous-Poissy.

Tout d'abord, je souhaiterais rendre hommage à celui qui m'a précédé à cette fonction de Président d'Energies Solidaires, je veux parler **de Cyril Renault**. Il est un des membres fondateurs de cette association et je souhaitais lui rendre hommage car grâce à son action, Energies Solidaires est devenue une belle association, efficace et fédératrice.

Mon engagement en tant que Président, il y a environ un an et demi était naturel. L'énergie a constitué l'essentiel de ma carrière dans les industries électriques et gazières. de plus, je me suis impliqué très tôt dans l'aventure du Développement Durable, avec ma compagne notamment, avec qui nous menons de nombreuses actions de solidarité. Et puis j'ai découvert des personnes compétentes et attachantes, j'ai eu envie de les aider à aller plus loin dans leurs actions et leurs convictions.

Plus globalement, les **négociations climatiques internationales**, ne sont pas si anciennes que cela. La première conférence internationale sur le climat s'est déroulée en 1979 à Genève en Suisse. On ne parle pas encore de COP (Conference of parties), mais un programme de recherche climatologique mondial est lancé à cette occasion.

1987, le rapport Bruntland.

1988, le GIEC groupe d'experts intergouvernementaux pour l'évolution du climat est créé. Sa mission : procéder à intervalles réguliers à une évaluation de l'état des connaissances sur les changements climatiques.

Le troisième sommet de la terre se tient en 1992 à RIO, au Brésil et c'est une étape importante dans les négociations climatiques internationales. On reconnaît officiellement l'existence d'un dérèglement climatique. Pour la première fois, la responsabilité humaine dans ce phénomène est évoquée. Un objectif affiché : maîtriser l'évolution des gaz à effets de serre.

La première COP issue de RIO, la COP1 aura lieu à Berlin en 1995.

Mais une des plus importantes est la COP3, qui s'est déroulée en 1997, à Kyoto. Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, un protocole contraignant est élaboré visant à encadrer les émissions de CO₂ de plus d'une centaine de pays. Les objectifs sont chiffrés : réduire de 5,2% les émissions de gaz à effet de serre planétaires d'ici 2020 en se servant de l'année 1990 comme référence. Malheureusement, la Chine et l'es Etats-Unis, les deux pays les plus pollueurs de la planète ne signent pas ce protocole et le Canada s'en retire en 2011.

Depuis, les différentes conférences des parties qui ont eu lieu tentent de clarifier la mise en œuvre de ce protocole, mais la plus grande peur des participants est de ne pas réussir à trouver un nouvel accord contraignant qui puisse toucher tous les pays y compris les plus émetteurs.

Et puis arrive la COP21 fin 2015 à Paris qui a été pour beaucoup un « moment historique » grâce à la signature de l'accord de Paris. 177 parties ont signés cet accord. La France a été la première, John Kerry a signé pour les Etats Unis. On se rappelle pour l'anecdote John Kerry qui signe l'accord de Paris avec sa petite nièce qu'il tenait dans les bras, tout un symbole....

Cet accord de Paris a permis de remplacer le prolongement du protocole de Kyoto, et ce dès 2020. Il entérine que la communauté internationale fera tout son possible pour contenir le réchauffement climatique bien en-dessous de +2°C, voire le limiter à +1,5°C.

Depuis, TRUMP est arrivé au pouvoir aux Etats Unis, avec toutes les incertitudes que ses discours font peser sur le respect de cet accord par les Etat Unis. Durant sa campagne, Donald Trump avait déclaré que le "concept de réchauffement climatique" avait été "créé par et pour les Chinois pour empêcher l'industrie américaine d'être compétitive".

La mention de l'Accord de Paris a d'ailleurs disparu du site officiel de la maison blanche. A suivre...

Nous, **en France**, avons eu le grenelle de l'environnement en 2007, avec notamment l'instauration de la taxe carbone et depuis le 18 aout 2015, la loi sur la transition énergétique. Le mot « transition » évoque le passage d'un état actuel à un état futur. En gros, pour résumer la loi sur la transition énergétique, c'est gaspiller moins, créer plus de richesses, plus d'emplois durables et créer du bien-être, pour aujourd'hui et pour demain.

Nous sommes tous concernés par cette loi. Elle nous touche au quotidien. Quelques exemples de mesures qui sont en vigueur depuis le 1er janvier 2017 : Les sacs plastiques « fruits et légumes » seront remplacés par des sacs biodégradables et compostables. Le crédit d'impôt transition énergétique (CITE) est prolongé : il permet aux particuliers de bénéficier d'un remboursement de 30 % du montant des travaux de rénovation énergétique engagés dans leur logement principal. Il est désormais cumulable avec l'éco-prêt à taux zéro. Les énergies renouvelables bénéficieront de nouveaux dispositifs de soutien financier. Des appels d'offres seront lancés pour développer la méthanisation et l'hydroélectricité...

Et Energies Solidaires dans tout ça ?

Notre raison d'être a trois dimensions : La **première**, c'est la défense de l'environnement naturel par la promotion des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie. Un exemple tout simple de ce qu'est notre action d'information et de sensibilisation de la population aux économies d'énergies :

Selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), la puissance totale des veilles cachées pour un foyer dépasse souvent 50 W. De manière empirique on dit que 1 w qui fonctionne toute l'année, c'est 1 euro. On a déjà une idée de l'économie que l'on pourrait en tirer. Mais si l'on va plus loin dans la réflexion : On compte environ 27 millions de ménages en France. $27.000.000 * 50w = 1350 MW$, la puissance d'un réacteur nucléaire. Sur les 58 réacteurs en France 1 réacteurs alimente uniquement les veilles de nos appareils électriques. Imaginez l'économie que représenterait l'arrêt de ce réacteur et l'économie potentielle de 1milliard350 millions d'euros pour les ménages que cela représente...

Notre rôle, c'est de faire prendre conscience à nos concitoyens que par simplement un changement de comportement, par des gestes simples du quotidien, par une meilleure connaissance des nouveaux matériaux pour la construction, on peut chacun individuellement contribuer de manière significative à l'effort collectif de lutte contre les changements climatiques. C'est là d'ailleurs tout le principe de la démarche familles à énergies positives. Plus de 100 familles participent en effet à ce défi qui consiste, en modifiant simplement son comportement au quotidien à économiser 8% sur la facture énergétique.

Energies solidaires à été créée en 1998 pour aider les populations du Burkina Fasso a vivre mieux en électrifiant des dispensaires ou des écoles. A ce jour, 24 installations ont pu être mises en service grâce à l'action d'Energies Solidaires.

En 2002, Energies Solidaires a été chargée par l'ADEME de participer à l'échelon départemental à la mise en œuvre des politiques publiques en matière de maîtrise et d'économie de l'énergie. C'est la **deuxième dimension** de notre raison d'être. Nous fêtons cette année les 15 ans de l'espace Info Energie avec déjà plus de 27000 personnes sensibilisées ou informées.

En 2009, la matériauthèque est créée. C'est un outil au service des particuliers et des professionnels qui veulent s'informer des nouvelles technologies en matière d'écoconstruction.

Depuis 2012, Les communes de moins de 10 000 habitants peuvent bénéficier d'un conseil en énergie partagé. Les communes de moins de 100000 habitants, c'est 30 % de la consommation d'énergie des communes en France. Des communes qui n'ont pas toujours les moyens de bénéficier de compétences humaines ou techniques nécessaire à la diminution de leurs consommation d'énergie. Ce sont aujourd'hui 14 communes du Nord Yvelines qui bénéficient de cette démarche visant à partager les conseils d'un spécialiste entre plusieurs communes. Les communes adhérentes peuvent ainsi bénéficier de conseils sur comment mieux gérer leur consommation d'énergie par un suivi des factures, pour réduire la consommation à confort identique, pour optimiser leurs choix dans les projets de bâtiments ou même pour animer des actions de sensibilisation auprès des habitants.

Troisième dimension de notre raison d'être, la lutte contre la précarité énergétique, avec notamment la mise en place du SLIME, service local d'intervention à la maîtrise de l'énergie. Depuis 2014, une centaine de ménages ont été ainsi accompagnés par an. Cela consiste en des repérages, des visites à domicile, l'installation de petits équipements qui permettent de mieux contrôler ses consommations, etc...

Pour assurer ces 3 missions, notre association dispose de 9 salariés emmenés par Roland Michel Roussard notre Délégué Général et ses deux coordinateurs, Nadia Kaminski-de Bosschère, coordinatrice du pôle grand public et Vincent Levistre, coordinateur du pôle collectivité. Nadia travaille avec Samuel Guérin pour tout ce qui concerne les animations, et avec Alexis Renard qui pilote notamment la démarche défi écoles. Vincent travaille avec Alexandra Collin et Ilona Zelda pour le SLIME et Audrey Sampedro Lopez pour le CEP.

Mais voilà aujourd'hui nous avons besoin de vous. Et je souhaite lancer solennellement un appel à tous.

C'est un point essentiel pour nous permettre de continuer notre développement et entraîner dans notre sillage non plus seulement des salariés ou des administrateurs, mais aussi des adhérents qui partagent les mêmes valeurs, des adhérents particuliers, comme vous et moi, mais aussi des adhérents élus qui vont nous aider à développer notre action en engageant à nos côtés les institutions en charge du développement et de l'avenir de notre territoire.

A titre personnel donc, vous pouvez, moyennant une **adhésion** de 20 euros par an, adhérer à Energies Solidaires pour nous apporter votre soutien, nous apporter vos compétences à quelque niveau qu'elles soient, adhérer aussi en tant que **bénévoles** pour participer à la mise en œuvre de notre projet associatif que nous sommes en train de construire. Nous avons besoin de communicants, de maitres d'œuvre, de techniciens, pour porter des projets que vous aurez peut-être initiés vous-mêmes et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues dans ce domaine, besoin de bénévoles pour mener à bien par exemple notre projet de **chantiers solidaires** qui permettra d'aider les familles en difficulté à rénover leurs installations mais aussi à former les particuliers qui souhaiteraient en savoir plus sur l'éco construction ou former des personnes en réinsertion. En tant qu'adhérents, vous pourrez donner votre avis lors des assemblées générales et participer ainsi à l'évolution et au développement de cette belle association qui ne demande qu'à soutenir toutes les initiatives qui iront dans le sens de nos valeurs et de nos missions.

Voilà ce que je voulais vous dire. Et pour finir et bien, je voudrais vous souhaiter à toutes et à tous de vivre pleinement les instants présents, de vivre ces instants avec vos proches et tous ceux que vous aimez, sans jamais oublier que le présent nous appartient autant que le futur pour autant que nous mettons tout en œuvre pour laisser aux générations futures l'espoir d'un avenir meilleur

Merci de votre attention

Alain Gaurat apelli

Président d'Energies Solidaires.

Remerciements

Je voudrais pour finir adresser un certain nombre de remerciements, dans le désordre :

- Mantes la jolie pour la mise en œuvre de la première démarche du défi école ;
- Le Parc National Régional du Vexin qui soutient financièrement le déploiement du CEP et qui financent des travaux sur les communes de leur territoire, c'est une très grande chance pour nous ;
- Le Syndicat d'Energie des Yvelines SEY78 qui apporte un soutien au CEP dans sa communication ;
- La ville des Mureaux, pour le partenariat et les liens étroits établis depuis 2010, avec notamment la création du premier SLIME dans le secteur;
- La Communauté urbaine GPS&O, qui a la volonté d'assurer la continuité des actions réalisées jusque là avec les différentes EPCI qui ont fusionné, sur les activités EIE et SLIME ;
- L'association Réciprocité, notre partenaire sur le SLIME ;
- Les acteurs de terrain, qui nous aident notamment à repérer personnes en précarité Energétique (PIMMS, services ville dont Mantes (SAS), etc.)

Et plus globalement,

- L'ADEME et le Conseil régional d'Ile-de-France qui financent les dispositifs CIE et CEP ;
- Les Collectivités avec lesquelles nous travaillons depuis longtemps, notamment Triel (depuis le début) ;
- Beynes en transition, avec qui nous avons un partenariat privilégié ;
- Et puis bien sûr, je remercie Roland-Michel et son équipe de professionnel du conseil en énergies.

Merci à toutes et à tous de nous aider à rendre notre association toujours plus efficace

